

1. Données sources

L'unité statistique retenue pour les fascicules sectoriels est l'unité légale, c'est-à-dire l'entité identifiée par un numéro Siren.

Le décret de décembre 2008 pris en application de la loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (dite « LME ») définit une entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».

Ainsi n'y a-t-il identité entre unité légale et entreprise que pour les unités légales indépendantes.

L'unité statistique retenue pour les fascicules sectoriels est l'unité légale, indépendante ou non. Néanmoins, pour simplifier, on désigne ici une unité légale par le terme « entreprise ».

La base Fiben (Fichier bancaire des entreprises) regroupe les comptes sociaux d'entreprises collectés par les succursales de la Banque de France, à savoir ceux des entreprises exerçant leur activité sur le territoire français et dont le chiffre d'affaires excède 0,75 million d'euros.

Ces firmes représentent un tiers des sociétés imposées au bénéfice industriel et commercial (BIC) ou au bénéfice réel normal (BRN).

2. Échantillons sectoriels

Les entreprises retenues pour les fascicules sectoriels sont celles de la base Fiben n'appartenant pas aux secteurs KZ (Activités financières) ni O (Administration publique).

Par ailleurs, seules les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés et dont la valeur ajoutée est strictement positive sont sélectionnées.

L'échantillon de chaque secteur doit satisfaire un critère de taux de couverture en termes d'effectifs permanents d'au moins 25 %. Ce taux de couverture est calculé par rapport à l'effectif salarié national produit par l'INSEE.

Le calcul d'un ratio nécessite la présence d'au moins 100 entreprises, pour des raisons de significativité de l'échantillon.

Enfin, en application du secret statistique, aucun résultat n'est diffusé pour un secteur pour lequel une entreprise contribuerait à plus de 80% de la valeur ajoutée.

3. Mode de calcul des ratios

La distribution des ratios individuels est calculée au niveau des quartiles.

Les ratios individuels sont calculés sur des échantillons cylindrés, c'est-à-dire identiques sur deux années consécutives.

La présence d'une entreprise est appréciée par rapport à la collecte des documents comptables et non par rapport à chaque ligne de la liasse fiscale ; une information peut donc être manquante pour une entreprise de l'échantillon. En outre, les ratios ne sont pas calculés en cas de dénominateur négatif ou nul. Par conséquent, le nombre d'entreprises indiqué en face de chaque ratio peut varier entre les deux années pour un même ratio, malgré le cylindrage initial, et entre différents ratios pour une même année.

Pour les calculs de taux de variation, l'échantillon n'est cylindré que sur les deux années nécessaires au calcul d'un taux de variation. Ainsi les taux de variation de deux années consécutives sont-ils calculés sur deux échantillons différents.

Pour le calcul du taux d'investissement, qui prend en compte les amortissements de crédit bail, l'échantillon est cylindré sur trois années.

Pour les durées d'exercice atypiques, les variables de flux sont redressées de façon à les reconstituer sur 12 mois. Ceci touche un nombre limité d'entreprises (3 % de l'ensemble chaque année).

4. Principales notions comptables retenues

Les agrégats et ratios indiqués en gras sont présentés dans le tableau

La **valeur ajoutée** est la différence entre le **chiffre d'affaires** de l'exercice (ventes de marchandises et production vendue) et les consommations de biens et services fournis par des tiers.

La notion retenue est proche de celle du plan comptable général ; elle en diffère par le retraitement de certains « autres achats et charges externes » :

- les charges de crédit-bail sont réparties entre amortissement et charges d'intérêts ;
- les charges de personnel intérimaire sont affectées aux charges de personnel.

L'investissement d'exploitation regroupe les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, y compris acquisitions par crédit-bail. Le **taux d'investissement d'exploitation**, qui le rapporte à la valeur ajoutée, mesure l'intensité de l'effort d'investissement.

Le capital d'exploitation est l'ensemble des éléments nécessaires en permanence à l'exercice de l'activité courante, constitués des immobilisations d'exploitation et du besoin en fonds de roulement d'exploitation. Le **rendement du capital d'exploitation** rapporte la valeur ajoutée au capital d'exploitation.

Les immobilisations d'exploitation correspondent à la valeur brute des immobilisations incorporelles (hors frais d'établissement) et corporelles inscrites au bilan de l'entreprise, complétée par la valeur brute des immobilisations prises en crédit-bail. Le niveau des immobilisations d'exploitation varie selon le secteur d'activité (industrie lourde, commerce, prestations de services) et les modalités d'exploitation des entreprises (donneur d'ordre ou sous-traitant). Le ratio **d'équipement par salarié** mesure l'intensité capitalistique.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation se compose des capitaux nécessaires au cycle d'exploitation. Il résulte des décalages séparant la date d'engagement des opérations de leur dénouement en trésorerie. Il dépend des caractéristiques du cycle de production et/ou de commercialisation et des rapports financiers établis par l'entreprise avec ses clients et fournisseurs :

- les **stocks** mobilisent des fonds qui ne deviendront disponibles qu'à l'encaissement des ventes ;
- les ventes donnent lieu à des **délais de règlement des clients** ;
- les achats et charges externes font l'objet de délais de paiement accordés par les fournisseurs, mesurés par le **délai de règlement aux fournisseurs**.

Les besoins de financement peuvent être partiellement couverts par des concours de la clientèle (acomptes, arrhes, avances) ; à l'inverse, une entreprise peut être amenée à verser des avances à ses fournisseurs. Aussi les délais de paiement (respectivement clients et fournisseurs) sont-ils mesurés « nets des avances et acomptes (respectivement reçus et versés) ».

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation constitue le plus souvent un besoin de financement pour l'entreprise. Il est néanmoins négatif pour certaines activités, telles que le commerce de détail (notamment les grandes surfaces).

Le **poids du besoin en fonds de roulement d'exploitation** est évalué en jours de chiffre d'affaires.

La marge commerciale représente l'excédent dégagé par les ventes de marchandises sur les achats consommés de marchandises. Elle est calculée, non seulement pour les entreprises des secteurs du commerce, mais aussi pour des entreprises d'autres secteurs, au titre de l'activité de revente de marchandises en l'état. Le nombre d'entreprises retenu pour le calcul de ce ratio est sensiblement plus faible que pour l'ensemble des autres ratios de structure.

Le résultat de l'activité commerciale est exprimé par le **taux de marge commerciale**.

La marge industrielle sur production est l'excédent des ventes de biens et services produits par l'entreprise sur les achats consommés de matières premières et d'approvisionnements. Le **taux de marge industrielle sur la production** mesure la performance du processus de production de l'entreprise.

L'excédent brut d'exploitation représente le montant des ressources que l'entreprise obtient régulièrement de son exploitation. Il est obtenu à partir de la valeur ajoutée, après prise en compte d'éléments des « autres produits » et « autres charges » de gestion courante, des produits et charges

financiers, des « impôts, taxes et versements assimilés » et des « charges de personnel » (y compris charges de personnel intérimaire).

Rapporté à la valeur ajoutée, il détermine le **taux de marge**, qui est une première approche de la proportion dans la valeur ajoutée des gains dégagés de l'exploitation courante. Rapporté au capital d'exploitation, soit le **taux de rentabilité brute du capital d'exploitation**, il permet d'apprécier l'efficacité de l'entreprise dans la mise en œuvre du capital d'exploitation.

L'excédent net d'exploitation mesure la performance industrielle et commerciale de l'entreprise. Il s'obtient à partir de l'excédent brut d'exploitation en tenant compte :

- des transferts de charges d'exploitation et des dotations nettes d'exploitation aux amortissements ;
- des variations des provisions qui sont affectées à la couverture de risques et charges liés aux opérations d'exploitation ;
- de la fraction calculée des amortissements inclus dans les loyers de crédit-bail.

L'excédent net d'exploitation est rapporté au capital d'exploitation pour déterminer le **taux de rentabilité nette du capital d'exploitation**. Celui-ci mesure les performances de l'entreprise indépendamment des modes d'acquisition du capital, puisque le coût des acquisitions par crédit-bail est comptabilisé de la même manière que les amortissements et provisions sur immobilisations.

L'excédent brut global complète l'excédent brut d'exploitation en prenant en compte les opérations hors exploitation (opérations à la commission, opérations financières, opérations exceptionnelles et transferts de charges). Le **taux d'excédent brut global** le rapporte au chiffre d'affaires hors taxes.

La capacité d'autofinancement (CAF) est la fraction du revenu global restant après prise en compte des versements au personnel, aux prêteurs et à l'État. La capacité nette d'autofinancement est calculée en déduisant de la CAF les dotations aux amortissements et aux provisions. Elle est distincte de la notion de résultat net comptable, plus volatile en fonction de choix comptables.

Le rapport entre la capacité nette d'autofinancement et les capitaux propres est le **taux de rentabilité financière des capitaux propres**.

Les **revenus répartis** sont constitués de □ la valeur ajoutée produite, qui en est l'élément essentiel, mais aussi des résultats hors exploitation, notamment financiers et exceptionnels.

Les revenus dégagés par l'entreprise au cours d'un exercice sont répartis entre les différents acteurs permettant à l'entreprise d'exercer son activité :

- le personnel ;
- les prêteurs ;
- l'État ;
- les associés ou actionnaires ;
- l'entreprise elle-même.

La répartition des revenus est un indicateur des contraintes qui pèsent sur l'entreprise.

L'endettement financier comprend les emprunts obligataires, les emprunts bancaires, les divers autres emprunts, mais aussi l'endettement auprès du groupe et des associés. Il est comparé aux capitaux propres pour faire ressortir le **taux brut d'endettement financier**. En déduisant de cet endettement financier la trésorerie de l'entreprise, on détermine le **taux net d'endettement financier**.

Enfin, le **coût apparent de l'endettement** de l'entreprise est le rapport entre les intérêts et charges financières et l'endettement financier brut.

Les ratios des fascicules sectoriels

Ratio	Unité	Formule
Activité		
Taux de variation du CAHT *	%	Variation chiffre d'affaires HT n / chiffre d'affaires HT n-1
Taux de variation de la VA *	%	Variation valeur ajoutée n / valeur ajoutée n-1
Taux d'exportation	%	Exportations / chiffre d'affaires HT
Taux d'investissement d'exploitation *	%	Investissement d'exploitation / valeur ajoutée
Structure d'exploitation		
Taux de valeur ajoutée	%	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires HT
Part des charges de personnel extérieur	%	Charges de personnel extérieur / charges totales de personnel
Délai net de règlement des clients	J de CA	(Créances clients – avances reçues) / chiffre d'affaires TTC
Délai net de règlement aux fournisseurs	J d'achats	(Dettes fournisseurs – avances versées) / achats et charges externes retraités du crédit-bail
Poids des stocks	J de CA	Stocks de marchandises + produits finis et encours + approvisionnements / chiffre d'affaires HT
Poids du BFR d'exploitation	J de CA	BFR d'exploitation / chiffre d'affaires HT
Rendement de la main d'œuvre	K euros	Valeur ajoutée / effectif permanent moyen
Coût apparent de la main d'œuvre	K euros	Charges de personnel permanent / effectif permanent moyen
Équipement par salarié	K euros	Immobilisations d'exploitation / effectif permanent moyen
Rendement du capital d'exploitation	%	Valeur ajoutée / (immobilisations d'exploitation + BFRE)
Capacité bénéficiaire		
Taux de marge commerciale	%	Marge commerciale / ventes de marchandises
Taux de marge industrielle sur la production	%	Marge industrielle / production
Taux de marge	%	Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée
Taux de rentabilité brute du capital d'exploitation	%	Excédent brut d'exploitation / capital d'exploitation
Taux de rentabilité nette du capital d'exploitation	%	Excédent net d'exploitation / capital d'exploitation
Taux d'excédent brut global	%	Excédent brut global / chiffre d'affaires HT
Taux de rentabilité financière des capitaux propres	%	CAF nette / capitaux propres appelés
Répartition des revenus		
Personnel	%	Charges de personnel / revenus répartis
Prêteurs	%	Charges d'intérêts / revenus répartis
État	%	Impôts et taxes / revenus répartis
Associés	%	Dividendes / revenus répartis
Entreprise	%	Autofinancement / revenus répartis
Autonomie financière		
Poids des intérêts globaux dans l'excédent brut global	%	Charges d'intérêts / excédent brut global
Taux brut d'endettement financier	%	Endettement financier / capitaux propres appelés
Taux net d'endettement financier	%	Endettement financier net / capitaux propres appelés
Coût apparent de l'endettement	%	Intérêts et charges / endettement financier

* L'échantillon est cylindré sur deux ans seulement. L'échantillon retenu pour le calcul du taux de variation en 2015 est donc différent de celui retenu pour le calcul du taux de variation en 2014.